

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

N° 2023-056

COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, le VINGT décembre à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, DELSARTE Séverine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, COZETTE Laetitia, BRETON Nelly.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : CHAILLOUX Marie-Laure représentée par BERTRAND Isabelle, BITON Kévin représenté par SIGNORET Yannis, LAURENT Martine représentée par LECLERCQ Marie-Christine.

Absents :

Madame BERTRAND Isabelle a été élu(e) secrétaire de séance.

Date de la convocation

15 décembre 2023

Date d'affichage

15 décembre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice	19
Présents	16
Votants	19

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – Association Les Birettes du désert

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande de sponsoring d'une association « Les Birettes du Désert ».

Cette association a été créée dans le but de financer l'organisation d'un départ pour le 4L Trophy 2024 avec la participation de deux étudiants dont l'un est Bellocéen.

C'est avant tout un défi humanitaire avec un engagement pour l'environnement, une liste précise de fournitures scolaires et de divertissements doit être constituée, une partie du matériel est acheminée à la Ligue Marocaine de la Protection de l'Enfance, partenariat entre le 4L Trophy et l'UNICEF. L'autre partie est distribuée dans les villages et écoles tout au long du parcours.

Où cet exposé et après examen, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ **Décide** d'attribuer la subvention exceptionnelle à l'association « Les Birettes du Désert » de 800.00 euros
- ☞ **Précise** que la dépense correspondante sera imputée au Compte 6574 du budget 2023.

La Secrétaire de Séance,

Isabelle BERTRAND

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Jacky HECQUET